

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarite

DECRET

N° D/98/.....72...../PRG/SGG

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**PORTANT NOMINATION DE
CADRES AU MINISTERE DE LA
JUSTICE**

**SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ,

- Vu la Loi Fondamentale ;
- Vu l'ordonnance N°030 PRG/SGG du 15 Juin 1988, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des services Publics ;
- Vu le Décret D/96/098/PRG/SGG/ du 9 juillet 1996, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret N° 96/099/PRG/SGG du 9 juillet 1996, portant nomination des Membres du Gouvernement, modifié par les Décrets D/97/013/PRG/SGG/ du 14 Février 1997 et D/97/245/PRG/SGG du 21 Octobre 1997 ;
- Vu le Décret N° 96/111/PRG/SGG du 29 Août 1997, portant Attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 066/PRG/ SGG/ du 5 Mai 1997 portant Organisation du Ministère de la Justice modifié par le Décret N° 025/PRG/SGG du 10 Février 1998;
- Vu le Décret D/98/028/ du 10 Février 1998, Portant Organisation du Centre de Formation et de Documentation Judiciaires (C.F.D.J).

DECRETE

Article 1er : Monsieur Amadou Sakho, Administrateur Civil précédemment Conseiller Juridique du Ministre de la justice, est nommé Directeur du Centre de Formation et de Documentation judiciaires (C.F.D.J) ;

Article 2: Monsieur Mangadouba Sow, Magistrat, est nommé Directeur Adjoint dudit Centre ;

Article 3 : Le Présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 15 AVRIL 1998


GENERAL LANSANA CONTE